



Mosquée de Puteaux

*Traduction résumée en langue française du
prêche du vendredi 18 septembre 2009.*

Au revoir Ramadan

Toutes les louanges vont à Allah, le Seigneur des mondes.

Je témoigne qu'il n'y a de divinité que Allah, l'Unique, sans associé.

Et je témoigne que Muhammad (صلى الله عليه وسلم) est le Messager d'Allah, que les prières et le salut d'Allah soient sur lui, sur sa famille, sur ses compagnons, ainsi que tous ceux qui les ont suivis dans le bien jusqu'au Jour Dernier.

Mes très chères sœurs, mes très chers frères,

Allah a facilité les chemins des bonnes œuvres et Il a fait se succéder pour Ses serviteurs les périodes des bonnes actions. Et notre Seigneur est le Seul à faire se succéder les jours et les mois Il fait pénétrer la nuit dans le jour. Et Il fait pénétrer le jour dans la nuit. Il a fait que chaque échéance ait son terme prescrit, et Il a fait que chaque action soit jugée. Il a fait que ce monde soit un marché auquel les gens se rendent et d'où ils reviennent. Ils vendent alors leurs âmes, certains les affranchissent et d'autres les font périr.

Les jours sont des parties de la vie. Ils sont des étapes sur le chemin, qui finissent jour après jour. L'écoulement des jours est l'épuisement de la vie, pendant laquelle les actions sont l'accomplies. Mais l'écoulement des jours coïncide également avec approche de la mort, avec laquelle se ferment les réserves des actions.

Des jours bénis se sont écoulés avec lesquels nous avons franchi une étape parmi les étapes de la vie.

Celui qui y a accompli de bonnes actions, doit louer Allah et continuer dans l'accomplissement du bien.

Et celui qui a accompli de mauvaises actions, doit se repentir à Allah et corriger les actions.

Le fait de toujours rester dans l'obéissance d'Allah et de prolonger le temps de cette obéissance est un bonheur pour les pieux. Car le prophète (qu'Allah prie sur lui et le salue) a dit :

"Le meilleur des hommes est celui qui a une longue vie et accomplit de bonnes actions."

Rapporté par AttiRmidhi.

Mes sœurs, mes frères,

De belles nuits contenant leurs mérites et les dons de leur Seigneur se sont écoulées, et les nuits restantes vont bientôt s'en aller, et c'est comme si elles n'étaient qu'une imagination. Elles nous ont fait franchir une étape de notre vie qui ne retournera jamais.

Voilà votre mois et voilà qu'il est presque terminé.

Combien de personnes ont accueilli ce mois et ne l'ont pas achevé ?

Et combien de personnes espéraient qu'il retourne vers eux et ne l'ont pas atteint ?

Et ainsi sont les étapes de la vie que nous franchissons jour après jour dans notre chemin vers l'autre monde.

Mais l'obéissance à Allah n'a pas un temps limité, de même que l'adoration n'a pas de terme limité non plus, et les âmes doivent suivre le chemin de la guidée et de la bonne direction **aussi après** le mois de Ramadan. Car l'adoration du Seigneur des mondes n'est pas limitée au mois de Ramadan seulement et le serviteur n'arrête jamais l'adoration jusqu'à la mort.

Et quel mauvais peuple, ceux qui ne connaissent Allah que pendant le mois de Ramadan !

Donc, profitez de ce qui reste du mois afin de multiplier les bonnes actions, car les jours du mois de Ramadan sont comme une rue qui approche de sa fin. L'écoulement des jours nous rappelle que le départ pour l'autre monde est proche. Donc, profitez du temps, combattez les passions, et accomplissez le bien pendant les nuits restantes du mois de Ramadan car elles sont les provisions les plus précieuses.

Abandonnez vos péchés, regrettez votre négligence et profitez des dernières heures de la nuit pour adresser des demandes car le mois de Ramadan renferme des trésors précieux.

Et demandez au Généreux car Ses réserves sont remplies et Sa main est ouverte nuit et jour. Faites descendre les moyens de subsistance en donnant l'aumône. Protégez votre argent en vous acquittant de la Zakat. Soyez assidus dans la lecture du Coran. Et quittez le mois de Ramadan en vous repentant beaucoup, en demandant pardon, et en priant sincèrement pour Allah à la fin de la nuit.

Mes sœurs, mes frères,

Il y a des signes pour l'acceptation et le profit pendant ce mois. Et parmi les signes de l'acceptation de la bonne action, le fait d'accomplir une bonne action après celle-ci.

Faites donc suivre les bonnes actions par d'autres bonnes actions afin que ce soit un signe de leur acceptation, et faites suivre les péchés par de bonnes actions afin qu'elles soient une expiation pour ces péchés et une protection contre leur danger.

Allah dit:

{Les bonnes œuvres dissipent les mauvaises. Cela est une exhortation pour ceux qui réfléchissent.

}

Et le prophète (qu'Allah prie sur lui et le salue) a dit :

"Crains Allah partout où tu te trouves.

Fais suivre la mauvaise action par une bonne action, celle-ci l'effacera.

Et comporte-toi avec les gens avec un bon caractère."

Rapporté par AttiRmidhi.

Et que celui qui est déterminé à retourner à la négligence après le mois de Ramadan, sache qu'Allah est satisfait de celui qui Lui obéit pendant n'importe quel mois, mais Il est aussi en colère contre celui qui Lui désobéit tout le temps et à n'importe quel instant.

Et le bonheur réside dans le fait d'avoir une longue vie et d'accomplir de bonnes actions. Et le fait que le musulman soit assidu dans l'accomplissement des bonnes actions sans se soucier d'une période spéciale ou d'un mois particulier ou d'un endroit honorable, fait partie des plus grandes preuves de l'acceptation et de la droiture.

Profitez des jours restants du mois, car les derniers moments du mois de Ramadan sont très précieux. Et n'oubliez pas qu'il se peut que vous n'atteigniez pas un autre mois de Ramadan. Ouvrez une page brillante avec votre Seigneur. Habituez-vous pendant ce mois à l'accomplissement des cinq prières dans les maisons d'Allah, à être bienfaisants envers vos parents, à préserver les liens de parenté, à purifier votre argent des choses illicites et douteuses, à protéger votre langue du mensonge et de la médisance, à nettoyer votre cœur de la jalousie et de la haine, à abaisser vos regards devant les choses interdites, et à prescrire le bien et proscrire le mal.

Et rattrapez ce que vous avez manqué car le départ de ce monde se rapproche. Et celui qui est doué de raison est celui qui se juge lui-même, se fait des reproches à lui-même, corrige le chemin qu'il suit, et répare les mauvaises actions commises. Ibn Hibbane (RH) a dit :

-"Les meilleurs parmi ceux qui sont doués de raison, sont ceux qui se jugent toujours eux-mêmes.

Et celui qui obtient le bonheur est celui qui accomplit de bonnes actions.

Et le malheureux est celui dont les membres témoigneront contre lui à cause de ses mauvaises actions".

Mes sœurs, mes frères,

Si la période du mois de Ramadan est bientôt terminée, sachez que le jeûne est toujours prescrit pendant les autres mois.

Le messager d'Allah (qu'Allah prie sur lui et le salue) a par exemple recommandé le jeûne le lundi et le jeudi et il a dit :

"Les actions sont présentées devant Allah le lundi et le jeudi.

Alors, j'aime que mes actions soient présentées alors que je jeûne."

Et notre prophète (sas) recommanda à Abou HouReïRa (Ra) de jeûner trois jours par mois, et il a dit :

"Le jeûne de trois jours par mois correspond au jeûne de toute la vie."

Rapporté par Al-Boukhari et Mouslim.

Et faites suivre le jeûne du mois de Ramadan par six jours de jeûne du mois de Chawal, car le prophète (qu'Allah prie sur lui et le salue) a dit :

"Quiconque jeûne le mois de Ramadan et le fait suivre par six jours du mois de Chawal, c'est comme s'il aura jeûné durant toute l'année."

Rapporté par Mouslim.

Et si la prière accomplie pendant la nuit au cours du mois de Ramadan est terminée, la prière accomplie la nuit est prescrite pendant toutes les nuits de l'année, et il est rapporté que le prophète (qu'Allah prie sur lui et le salue) a dit :

"Allah descend au ciel de ce monde lorsqu'il reste le dernier tiers de la nuit et Il dit :

{Qui M'invoque pour que Je l'exauce ?

Qui Me demande pour que Je lui donne ?

Et qui Me demande pardon pour que Je lui pardonne ?}"

Et sachez les actions les plus aimées auprès d'Allah sont celles qui sont accomplies en permanence même si elles sont peu nombreuses.

Et celui qui est lésé, est celui qui s'est détourné de l'obéissance d'Allah

Et celui qui est privé, est celui qui est privé de la miséricorde d'Allah.

Les péchés entourent les cous des hommes, et quiconque corrige ce qu'il y a entre lui et son Seigneur, Allah corrigera ce qu'il y a entre cet homme et les créatures. Donc, évitez les péchés après le mois du pardon, car celui qui commet les péchés est dans le malheur, et la mauvaise action abaisse l'homme et empêche la langue d'invoquer Allah.

Abou Soulaïmane At-Taïmi (RH) a dit :

"Lorsque l'homme commet le péché en cachette, il se lève en ayant l'humiliation de ce péché. Le pire des péchés est celui qui est commis après la bonne action, et l'éloignement du Seigneur après s'être rapproché de Lui."

Allah le très Haut dit:

**{Quiconque, male ou femelle, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie. Et Nous les récompenserons, certes, en fonction des meilleures de leurs actions.
}**

Mes sœurs, mes frères,

Les actions dépendent de la façon dont elles sont achevées.

Et à la fin de ce mois, demandez beaucoup pardon à Allah, Il vous pardonnera vos erreurs et vos négligences.

Et celui qui accomplit de bonnes œuvres pendant les jours restants du mois, les péchés commis pendant le mois lui seront pardonnés.

Tandis que celui qui demeure toujours dans la négligence, sera puni pour les péchés commis pendant le mois et les péchés commis au cours des jours restants.

Et parmi les chemins de la bienfaisance à la fin de ce mois, le fait de s'acquitter de "Zakat Al-Fitr" [l'aumône de la fin du mois de Ramadan], car elle rassemble les cœurs, et le riche a alors de l'affection pour son frère pauvre.

Le messenger d'Allah (qu'Allah prie sur lui et le salue) l'a prescrit afin qu'elle soit une purification pour le jeûneur et une nourriture pour les pauvres.

Et le meilleur moment pour donner cette aumône est le jour de la fête de la rupture du jeûne [Aïd Al-Fitr] avant la prière de la fête, et il est permis de l'avancer de quelques jours.

Donc, acquittez-vous en de bon gré, et augmentez la proclamation de la grandeur d'Allah la veille de la fête jusqu'à la prière de l'Aïd, afin de glorifier Allah et de Le remercier de vous avoir permis d'achever le mois de Ramadan.

Allah le très Haut a dit :

**{Afin que vous en complétiez le nombre et que vous proclamiez la grandeur d'Allah pour vous avoir guidés, et afin que vous soyez reconnaissants !
}**

Mes sœurs, mes frères,

Remerciez votre Seigneur pour vous avoir permis d'achever votre obligation religieuse, et que votre fête de l'Aïd soit accompagnée de la dissipation des tourments et l'apparition du bonheur dans vos foyers.